

CONTRAT DE SERVICES INSTALLATEURS

LES CONTRATS GOLD :

Renouvellement assistance installateur + Mises à jour



RAPPEL : L'ACCES AU SUPPORT GT2F EST GRATUIT POUR LES INSTALLATEURS - REVENDEURS PENDANT 2 ANS SUIVANT L'ACHAT DU LOGICIEL



LES LICENCES DE PLUS DE 2 ANS NE SONT PAS SUPPORTÉES SANS MISES A JOUR

« BON DE COMMANDE EN PAGE 3 DE CE DOCUMENT A NOUS RETOURNER »

LE CONTRAT DE SERVICES INSTALLATEURS GT2F C'EST :

- Une garantie sans stress , et un confort absolu pour vous
- Un gain de temps avec une assistance par prise en main à distance incluse
- Un service basé en France au siège GT2F
- Une équipe de techniciens hautement qualifiés
- Une réponse immédiate
- Un accès illimité « en temps réel »
- Une qualité de service reconnue par tous



BENEFICES :

Nos techniciens vous assistent en direct, vous aide pour toute résolution de problèmes au-delà des 2 ans de support gratuit suivant l'achat du logiciel.

Sur demande du client, GT2F met à votre disposition les dernières mises à jour pour assurer à votre client la meilleure performance de son logiciel.

Votre parc client est toujours à jour et vous gagnez du temps

LES PROFESSIONNELS EN PARLENT :

« Un service de qualité, réactif et toujours plus performant »



CONTENU DU CONTRAT DE SERVICES INSTALLATEURS

30% DE REMISE SUR LES PRIX PUBLICS INDIQUES
 → **ECONOMISEZ 20% DE + AVEC LE CONTRAT « GOLD + 3 ANS »**



-20%/AN

RENOUVELLEMENT DE 1 AN OU 3 ANS DE SUPPORT + MISES A JOUR	Contrat GOLD €HT / AN	Contrat GOLD + €HT / 3 ANS
GT 12 à 24 postes	99	237
GT 25 à 100 postes	199	477
GT 101 à 400 postes	299	717
GT 401 à 1000 postes	599	1437
GT 1001 et +	799	1917
Mises à jour du logiciel GT2F : Votre client profite de toutes les évolutions fonctionnelles du logiciel pour une meilleure performance permanente	✓	✓
Assistance téléphonique INSTALLATEUR : Accès illimité ⁽¹⁾ et prioritaire	✓	✓
Assistance prise en main par TEAM VIEWER	✓	✓
Accès 9h-18h et 5j/7 à l'assistance en ligne sur : www.gt2f.com	✓	✓
Réponse sous 48 heures ouvrables aux questions adressées par fax, mail ou sur www.gt2f.com	✓	✓
Diagnostic et réparation gratuite des fichiers comptables endommagés : NEW	✓	✓

(1) 0892.140.150, 0.34 €/min



BON DE COMMANDE

COORDONNEES DU SOUSCRIPTEUR : ADRESSE DE FACTURATION

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél : Fax :

Nom du Contact : Email (obligatoire) :

Licence GLOBALTAX concernée : Nom du demandeur :

CONTRAT DE SERVICES INSTALLATEURS

Nombre de postes	GOLD	DUREE 1 AN	GOLD + -20%/AN	DUREE 3 ANS
	RENOUVELLEMENT 1 AN Assistance installateur - Mises à jour PRIX PUBLIC € H.T PAR AN	Cochez la case	RENOUVELLEMENT 3 ANS Assistance installateur - Mises à jour PRIX PUBLIC € H.T POUR 3 ANS	Cochez la case
12 à 24	99		237	
25 à 100	199		477	
101 à 400	299		717	
401 à 1000	599		1437	
1001 et +	799		1917	

 CAS MULTI-SITES : + 99 € H.T. / AN / Site (1 site = 1PABX) Indiquez le nombre de PABX :

30% DE REMISE SUR PRIX PUBLICS INDICUES → TOTAL :€HT NET


 Je souhaite le renouvellement automatique de 1 AN à échéance

Date de souscription : ... / ... /

Cachet et signature du souscripteur :

(A défaut de cachet, indiquez la mention P/O, le nom de la société, et votre nom)

 J'ai lu et j'accepte les conditions générales ci-dessous.

Le contrat de services est payable à réception de facture.

Merci de nous retourner ce bon de commande par fax au : 04 66 62 94 66 ou par mail sur : contact@gt2f.com

CONDITIONS GENERALES

Appel du client :

L'interlocuteur est le client final utilisateur si ce contrat est souscrit, sinon seul l'installateur télécom revendeur peut nous contacter.
Le client fait appel à l'assistance du prestataire par téléphone ou e-mail.
Le client doit, pour toute communication avec le support technique, indiquer le **numéro de sa licence**.

Réponse du prestataire :

Les réponses ne concerneront que des questions relatives à l'utilisation ou au paramétrage du logiciel GT2F.

Les prestations fournies dans le cadre de ce contrat seront réalisées uniquement par :

- téléphone ou e-mail sur hotline@gt2f.com
- prise en main à distance (télémaintenance par TEAM VIEWER).

Pour les formations téléphoniques, une prise d'un rendez-vous est obligatoire une semaine à l'avance selon disponibilité des techniciens

Les délais :

Dans le cadre d'une sollicitation du support GT2F par téléphone, le client souscripteur accédera à la hotline sans délai pendant les horaires d'ouvertures et sous réserve de disponibilités d'un technicien.

Pour les échanges par mail, le support technique GT2F répondra dans un délai maximum de 48h.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 17h00 (hors jours fériés), au numéro : 0 892.140.150 pour la France

Conditions d'utilisation du logiciel :

Le client s'engage à respecter les conditions normales d'utilisation du logiciel et les recommandations du prestataire qui figurent dans le manuel d'utilisation et d'installation, ainsi que dans les conditions générales de vente.

Le non-respect de ces conditions, même involontaire, engage la responsabilité de l'utilisateur.

Engagements de GT2F :

GT2F s'engage à fournir des réponses au client dans le cadre de l'utilisation du logiciel sans aucune obligation de résultat. GT2F ne pourra être tenu comme responsable dans le cas où les fonctionnalités du logiciel ou les fonctionnalités du PABX ne permettent pas de répondre favorablement à la demande du client.

Mises à jour :

Les mises à jour disponibles sont uniquement celles que GT2F met à disposition pour ses clients. Sont exclus les mises à jour à la demande du client et les développements spécifiques.

Exclusions :

Le présent contrat ne couvre pas :

- Les interventions sur le PABX (paramétrages divers)
- Les problèmes liés à une mauvaise utilisation ou au non-respect des conditions d'exploitation d'installation et d'environnement prescrites par GT2F.
- Les dégâts consécutifs à des interventions réalisées par des techniciens non agréés par GT2F.
- Les dysfonctionnements de manière générale : matériel, logiciel, environnement informatique...
- Les dégâts résultants des dommages intervenus pendant le remplacement du produit
- Les défaillances du système électrique ou plus généralement, tout autre phénomène ou accident dont l'origine est extérieure au produit lui-même.
- Les prestations liées au présent contrat ne comprennent pas la livraison d'accessoires, les options fournitures, la prise en main à distance ainsi que le déplacement d'un technicien sur site.
- Toute demande du souscripteur pour une modification du logiciel (fonctionnalités ou bugs)
- Les déplacements sur site feront l'objet d'un devis

Durée du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une **durée d'un an minimum** et débute à la date de souscription du contrat de support utilisation.

Il prend effet dès réception par GT2F du présent document, dûment complété, accompagné de votre règlement.

Ce contrat peut être résilié à tout moment par simple demande écrite (mail, fax) avant date anniversaire .